

PRESENTATION du C.R.F.P.

(CENTRE REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE)



DOSSIER DE PRESSE

Former **aujourd'hui** les professionnels de **demain**



**CENTRE REGIONAL de
FORMATION PROFESSIONNELLE
G U A D E L O U P E**

PETIT-BOURG|SAINT-CLAUDE|BASSE-TERRE



La Région construit la Guadeloupe de demain

Le mot du président



Il y a un an jour pour jour, la liquidation de l'AFPA Guadeloupe ordonnée par la justice fut un moment très difficile pour les jeunes en formation, pour les salariés de la structure, pour la collectivité régionale et, au-delà, pour toute la Guadeloupe. Cette décision de justice n'était pas notre choix, mais elle est venue sanctionner des années de dérives persistantes qui ont eu raison de la volonté de la Région Guadeloupe de sauver l'AFPA Guadeloupe.

Il y a un an jour pour jour, j'ai pris des engagements clairs pour garantir aux jeunes alors en formation la poursuite de leurs cursus et l'obtention de leur diplôme, pour assurer un avenir aux ex-salariés et pour relancer une nouvelle structure, une fois le processus de liquidation achevé.

Aujourd'hui, au moment de présenter le nouveau **Centre Régional de Formation Professionnelle - CRFP** - tous ces engagements pris solennellement ont été tenus, conformément à la parole donnée. La Région Guadeloupe a été ainsi largement au-delà de ses obligations légales, confirmant de la sorte combien l'éducation et la formation sont **LA** priorité de l'action régionale.

Aux côtés de l'ensemble des autres acteurs du secteur, et ils sont nombreux, le CRFP entend donc jouer un rôle essentiel dans l'offre de formation professionnelle dans notre archipel qui, pour la première fois dans notre histoire, s'appuie sur un Plan régional de développement des formations (PRDF) élaboré de façon concertée pour répondre aux besoins de notre stratégie de développement.

C'est l'urgence du chômage de masse qui nous commande d'agir de façon volontariste pour élever très significativement le niveau de formation des femmes et des hommes de notre pays. Nous ne sommes en effet riches que de ce gisement de talents, d'initiatives et d'ardeur. Le CRFP est prêt à contribuer à relever ce défi que nous nous sommes fixés de construire la Guadeloupe de demain.

Victorin LUREL

Député

Président de la Région Guadeloupe

Historique : de l'AFPA Guadeloupe au CRFP

Le 3 octobre 2007, le Tribunal de Grande Instance de Basse-Terre a décidé la liquidation de l'AFPA de la Guadeloupe. Cette décision de justice était la conséquence d'une situation financière grave qui ne pouvait perdurer, sauf à continuer d'engloutir l'argent public régional dans une organisation structurellement déficitaire au sein de laquelle de graves dérives de gestion ont été constatées par plusieurs experts indépendants.

Les vraies raisons de la liquidation

Des recettes insuffisantes pour couvrir les dépenses : l'AFPA Guadeloupe n'a cessé de perdre de l'argent, ses recettes ne suffisant pas à couvrir des dépenses en augmentation constante. De plus, aucune de ses directions successives n'est parvenue à mettre un terme aux graves dérives de gestion de la structure.

L'effondrement du nombre d'heures de formation, à partir de 2001 : -38%

A partir de 2002, l'AFPA Guadeloupe avait quasiment cessé toute prestation de formation autre que celles financées par la Région, se reposant ainsi entièrement sur la collectivité.

Incapacité à justifier la réalisation de certaines formations pour lesquelles elle bénéficiait de crédits régionaux. L'Union européenne pourrait réclamer jusqu'à 18 millions d'euros de remboursements à la Région Guadeloupe.

Augmentation de 50% entre 1997 et 2005 de la masse salariale et des charges tandis que l'activité baissait de 25 %.

Un coût horaire des formations largement supérieur à la moyenne pratiquée dans les autres centres de formation de la Guadeloupe : +157%

Aucune des recommandations formulées par la Région depuis 2004 n'a véritablement été suivie pour que cessent ces dérives. Les nombreuses tentatives de la collectivité pour redresser la structure (*délibération du 22/08/2005 relative à la restructuration et la refondation de l'AFPA Guadeloupe et visant à mettre en place un contrat de progrès ; délibération du 12/09/2006 relative à la convention d'assistance à la restructuration prévoyant un accompagnement financier ; mission de l'AFPA Nationale en mars 2007*) se sont heurtées à l'inertie, voire à l'opposition d'une partie du personnel et des dirigeants.

Une grève déclenchée en février 2007, jusqu'aux premiers jours d'avril, est ensuite venue accroître les difficultés et a conduit, le 10 mai, à la mise en redressement judiciaire de la structure.

Les chiffres clefs

- Le total des dettes s'élevait à 14 millions d'euros, dont 5,2 millions d'euros de dettes fiscales et sociales.
- En 10 ans, la Région aura mis 102 millions d'euros dans l'AFPA Guadeloupe, soit l'équivalent d'un an d'investissements de la collectivité régionale ou encore le coût de construction de trois lycées.

Après la liquidation, la Région aux côtés des stagiaires et des ex-salariés

Dès l'annonce de la liquidation de la structure, le président du Conseil régional s'est engagé à mobiliser tous les moyens possibles pour garantir un avenir au personnel et aux 208 stagiaires alors en formation, tout en favorisant la création rapide d'une nouvelle structure.

Une cellule de reclassement a été ouverte, des consultations ont été lancées vers d'autres centres de formation et la Région a obtenu de l'Etat que les stagiaires bénéficient des mêmes agréments que l'AFPA Guadeloupe dans la poursuite de leur parcours.

Des formations achevées : 13 des 14 actions qui étaient en cours au moment de la liquidation, ont été achevées par la Région au bénéfice de 190 stagiaires. La formation charpente bois n'a pu être conduite à terme, les installations techniques n'étant pas aux normes.

Des candidats à la formation orientés : jusqu'à septembre, la Région a confié au CIBC un marché temporaire afin de recevoir les Guadeloupéens désireux de suivre une formation AFPA, hors du territoire. Après un entretien avec les « Psychologues AFPA », les candidats ont passé les examens psychotechniques nécessaires, à l'étude de leur dossier, au centre.

Des ex-salariés formés : soucieuse du devenir des ex-salariés de l'AFPA Guadeloupe, liquidée en octobre 2007, la collectivité régionale a approuvé plusieurs tranches du plan de reclassement de ces personnels. En effet, la collectivité régionale s'était engagée à permettre aux salariés de la structure de mener à bien leurs projets professionnels en prenant en charge notamment les coûts pédagogiques des formations et les frais de mobilité des personnes concernées. **Au total, ce sont 123 personnes qui ont bénéficié de plans individuels ou collectifs de formation, pour un coût total de 256 976€.**

La sauvegarde du patrimoine AFPA Guadeloupe : la Région a acquis les sites de Petit-Bourg et de Saint-Claude, cédés par l'Etat. Le site de Basse-Terre est en cours d'acquisition.

« Parole donnée – Promesse tenue »

Le CRFP

Un an jour pour jour après la liquidation de l'AFPA Guadeloupe prononcée par le Tribunal de Grande Instance de Basse-Terre, la Région Guadeloupe présente le Centre Régional de Formation Professionnelle.

Le CRFP : une association loi 1901

Le CRFP est une association loi 1901 créée le 29 mai 2008 entre la Région et les quatre Chambres consulaires.

Le conseil d'administration est présidé par le président de Région

Les statuts prévoient la possibilité de faire entrer au Conseil d'administration des organisations professionnelles et syndicales.

L'association :

- respectera strictement le principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable
- respectera le code des marchés publics
- sera soumise aux vérifications des comptables du trésor, de l'inspection générale des finances et aux contrôles de la Chambre régionale des comptes
- bénéficiera de l'assistance pendant deux ans d'un expert de l'AFPA nationale

Le Conseil d'administration du CRFP

Président

Victorin LUREL (Region Guadeloupe)

Vice-président

Joël LOBEAU (Chambre de métiers et de l'artisanat)

Secrétaire

Raymond DUHAMEL (Chambre d'agriculture)

Trésorier

Etienne Daniel ERLONG

(Chambre de commerce et d'industrie de Pointe-à-Pitre)

Trésorier-adjoint

Vincent JONATHAN

(Chambre de commerce et d'industrie de Basse-Terre)

Membre du bureau

Gina THEODORE OPHELTES (Region Guadeloupe)

Membres désignés

Marie-Camille MOUNIEN & Thérèse MARIANNE-PEPIN

(Region Guadeloupe)

Le CRFP : des missions ciblées

Les missions du Centre Régional de Formation Professionnelle ont été définies selon l'un des objectifs principaux fixé par le Programme régional de formation : « élever le niveau des qualifications et des compétences ». Cette exigence résulte du constat du très faible niveau de qualification des demandeurs d'emploi. 72 % n'ont pas le niveau V : CAP / BEP.

Les missions

- **Proposer** une offre de formations certifiantes axée sur les métiers les plus porteurs d'emplois en Guadeloupe ;
- **Apporter** une réponse dans le créneau des formations laissé vacant lors de la liquidation de l'AFPAG ;
- **Orienter et suivre** les candidats à la formation professionnelle ;
- **Informer** sur le dispositif V.A.E (certifications, procédures, recevabilité des demandes et modalités d'accès) ; **Conseiller et accompagner les candidats à la V.A.E** ;
- **Gérer** les 3 sites de formation, y compris l'hébergement et la gestion des conditions de vie des stagiaires ;
- **Exercer** des missions d'ingénierie en matière d'orientation et de formation.

Le Centre Régional de Formation Professionnelle n'a pour autant pas vocation à occuper une position hégémonique dans le paysage de la formation professionnelle.

En effet, le CRFP ne vient pas concurrencer les autres centres :

Comblar le vide sur certaines formations : exceptée la C.C.I. de Basse-Terre, qui a réalisé une formation cuisine sur le site de Saint-Claude, aucun centre ne s'est manifesté pour reprendre des actions menées jusqu'alors par l'ex-AFPA Guadeloupe. Ceci peut s'expliquer notamment par la nécessité de disposer d'un plateau technique au coût élevé et aux exigences importantes (surface ateliers, puissances électriques, etc.).

Collaborer avec les centres privés : de son côté, le CRFP pourra confier par appel d'offres un nombre certain de formations à des centres privés.

La Région poursuit ses appels d'offres en accord avec son Programme régional de formation professionnelle. Les appels d'offres lancés sur 3 ans, en 2007, témoignent d'un volume d'activité en progression constante.

Le CRFP : une équipe pédagogique et administrative au service du stagiaire

Le Centre Régional de Formation Professionnelle va s'appuyer sur une équipe administrative et pédagogique de 50 personnes, conformément au tableau des emplois adopté par son conseil d'administration.

Des formateurs référents avec pour mission fondamentale de travailler au développement des compétences et à la qualification des stagiaires. Garants de la qualité.

Des psychologues chargés de l'orientation, de l'ingénierie de la demande, des réponses, du suivi et de l'accompagnement psychopédagogique

Recrutement du personnel : les ex-salariés de l'AFPA Guadeloupe ne sont pas oubliés. Une collaboration a été instaurée entre le Centre Régional de Formation Professionnelle, la cellule de reclassement et l'ANPE, afin que les ex-salariés aient toutes les informations et qu'ils soient pleinement concernés par le recrutement.

Les partenaires du CRFP

Le Centre Régional de Formation Professionnelle s'appuiera sur le savoir-faire, l'ingénierie pédagogique et les compétences de l'AFPA Nationale dont les résultats sont reconnus.



Partenariat avec l'AFPA Nationale : celui-ci prévoit la mise à disposition d'un cadre supérieur de l'AFPA Nationale pendant 2 ans, ainsi que la mobilisation au profit du Centre Régional de Formation Professionnelle des outils techniques et logistiques de l'association nationale.



Un partenariat avec l'ANPE : Création d'une plate-forme régionale d'accueil et d'orientation pour assurer cette prestation sur l'ensemble du territoire.

Des projets de partenariat : le Centre Régional de Formation Professionnelle nouera d'autres partenariats avec les autres acteurs principaux de la formation professionnelle, parmi lesquels :

- les organismes paritaires collecteurs tels que : AGEFOS PME, OPCALIA, AREF BTP, FAFSEA
- les organisations professionnelles : patronales, syndicales et le RSMA. Un conseil de perfectionnement permettra d'assurer une adéquation entre les besoins de notre économie et la réponse apportée par le CRFP en termes de formation.

Le CRFP : 3 sites de formation

L'offre de formation proposée par le Centre Régional de Formation Professionnelle sera dispensée sur 3 sites : **Petit-Bourg, Saint-Claude et Basse-Terre**. Elle reposera sur des équipements de qualité, modernes et hautement performants.

Le foyer d'hébergement de Petit-Bourg ayant fait l'objet de travaux de rénovation, **48 chambres** seront disponibles pour accueillir les stagiaires les plus éloignés du site.

Des bâtiments à restructurer

L'état des immeubles et des équipements au moment de leur cession à la Région par l'Etat, était malheureusement des plus déplorables : équipements hors d'usage, non conformes, inadaptés ; immeubles vétustes.

La collectivité a eu aussi à regretter les nombreux vols d'équipement perpétrés sur les sites dès l'annonce de la liquidation.

La Région a donc engagé une restructuration lourde sur l'ensemble de ces sites. **Elle est estimée à 15 millions d'euros**, essentiellement au siège de Petit-Bourg. La collectivité régionale investit d'ailleurs aussi sur l'équipement des espaces de formation : **500 000€ y seront consacrés**.

La modernisation complète de toutes les infrastructures, tous sites confondus, nécessitera donc une enveloppe financière beaucoup plus importante sur une période pluriannuelle ; elle est en cours d'estimation.

Travaux réalisés à Petit-Bourg

La Région Guadeloupe a déjà engagé une première tranche de travaux sur le site de Petit-Bourg après la réalisation d'un diagnostic du centre.

Cette première étape permettra le lancement de 19 actions de formation.

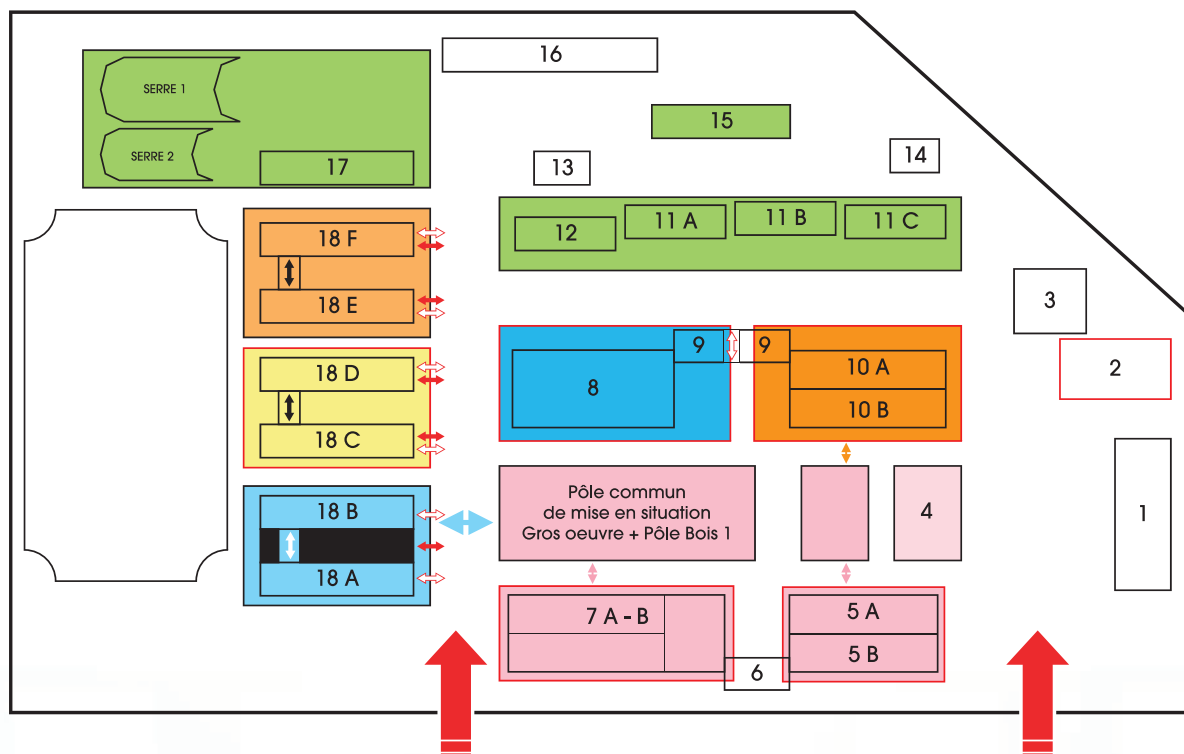
Un programme de restructuration de l'ensemble du site viendra compléter les premières rénovations effectuées.

Exemples de chantiers lancés pour ouverture du site :

- travaux de conformité électrique sur atelier bois et carrelage (190 325€),
- travaux de charpente (97 019€ pour le bâtiment administratif)
- travaux de plomberie (131 572€),
- création de salles de cours, de salles pour l'informatique,
- sécurisation des installations et des personnes (création d'issues de secours).

Site de Petit-Bourg

Bâtiment niveau : 0 - Rez-de-chaussée



↑ Entrée 1 ADMINISTRATION 2 RESTAURATION DU SITE 4 SERVICE D'ORIENTATION 16 HEBERGEMENT

Pôle Espace Vert
OP + OPH

11C Pôle Tertiaire administratif
15 Pôle Tertiaire - Secrétariat / Comptabilité

18F : Carrelage
18E : Restauration Stagiaire provisoire

Pôle AEB Plaquiste

Gros Oeuvre Niv. V
+ Pré-qualification

Pôle Industrie Mécanique
RA + MEEM

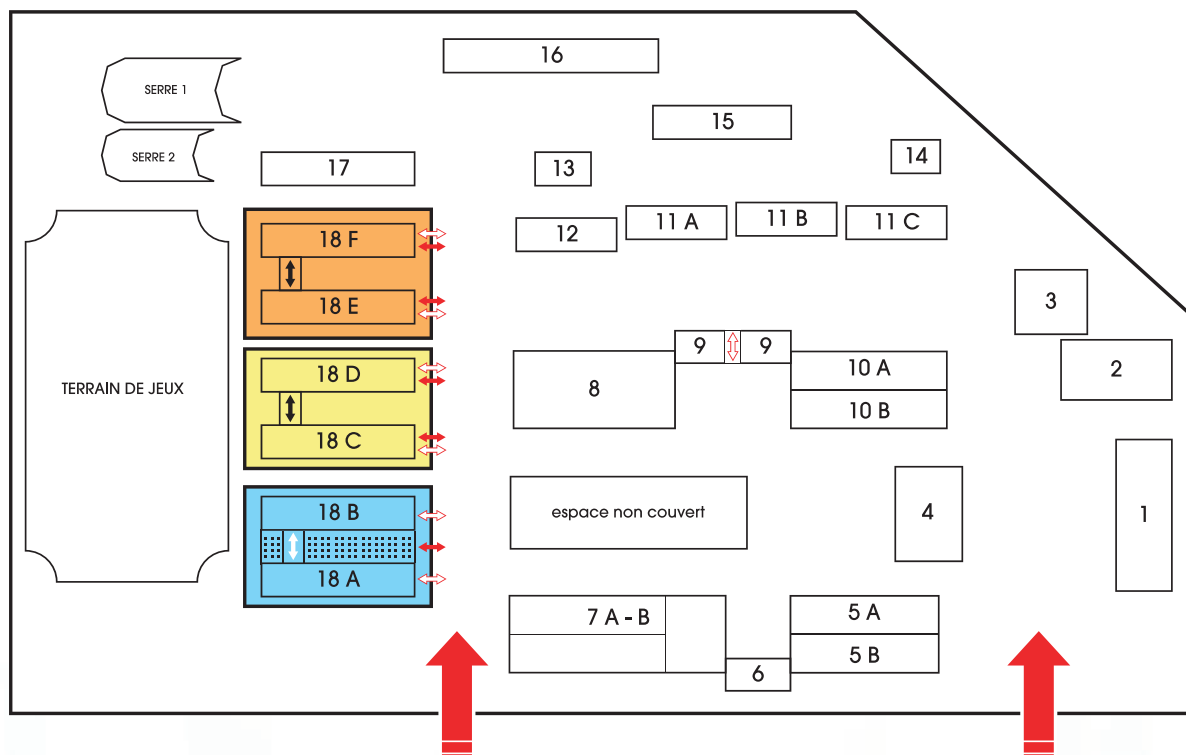
Pôle Bois 5A PIMFE - PMAI
7A-B Charpente / Menuisier

Pôle Agencement Finition
Peintre / électricien

Bâtiments mis en service ultérieurement

Site de Petit-Bourg

Bâtiment niveau : 1



Pôle Service de proximité
Agent de propreté / Agent de sécurité PH

Pôle Amis
Agent de médiation

Pôle Maîtrise & Encadrement Niv. III et IV

Bâtiments utilisés dès le 17 novembre 2008

Les formations au CRFP

Le Centre Régional de Formation Professionnelle va proposer un ensemble de formations qualifiantes **sanctionnées par des titres du ministère de l'Emploi.**

Les domaines de formations concernés s'appuient sur les différentes études et analyses de l'emploi et de l'économie réalisées en Guadeloupe :

- Le SRDE - Schéma Régional de Développement Economique, élaboré par la Région,
- L'étude BMO sur les besoins en main-d'oeuvre,
- L'analyse de l'OREF - Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation.

En outre, le Centre Régional de Formation Professionnelle, a conduit une étude de besoins auprès des principaux responsables des secteurs économiques et professionnels du pays.

Sur ces bases, la première offre de formation débutera dès la mi-novembre, avec **19 actions** au bénéfice de **285 stagiaires.**

Le Centre Régional de Formation Professionnelle ambitionne une ouverture progressive de ses actions de formation, avec l'objectif en 2009-2010 d'accueillir au total **1 200 stagiaires sur les sites de Petit-Bourg, Saint-Claude et Basse-Terre.**

Orientation des stagiaires : un partenariat établi avec l'ANPE facilitera l'accès des candidats à une formation mise en place par le CRFP . De plus, les services de conseils et d'orientation du CRFP seront répartis sur 3 sites (*Petit-Bourg Roujol, Saint-Claude Camp Jacob, Basse-Terre Circonvallation*).

CRFP : Les actions de formation ouvertes au 17 novembre 2008

Sur site de **Petit-Bourg**

- Maçonnerie
- Carrelage
- Agent d'entretien du bâtiment
- Ouvrier du paysage
- Secrétaire assistante
- Secrétaire comptable
- Agent d'accueil touristique
- Agent de médiation information services
- Agent de sureté et de sécurité privée
- Découverte des métiers
- Pré-qualification bâtiment

Sur site **externalisé**

- Electricien d'Equipement
- Peintre en bâtiment
- Boulanger
- Pâtissier

Sur le site de **Saint-Claude**

- Cuisinier
- Garçon serveur(se) de restaurant
- Assistant de vie aux familles

CRFP : les pôles de formation à terme

PÔLE Bâtiment

- Formation gros oeuvre et second oeuvre
- Formation à la maîtrise et encadrement
- Formation poly compétente et préparatoire agent d'entretien du bâtiment

PÔLE Industrie

- Formation poly compétente Agent de fabrication d'éléments métalliques

PÔLE Mécanique

- Formation automobile et maintenance de matériel de parc et jardin

PÔLE Tertiaire administratif

- Formation de secrétariat, comptable

PÔLE Tertiaire service de proximité

- Formation assistante de vie aux familles et agent d'hygiène et de propreté

PÔLE Tourisme

- Agent d'accueil touristique et Technicien d'accueil touristique

PÔLE Hôtellerie restauration

- Boulanger, pâtissier, Pâtissier chocolatier, Glacier
- Cuisinier
- Agent d'hostellerie et garçon (serveuse) de restaurant

PÔLE Horticulture

- Ouvrier de paysage.

La formation au coeur de la politique de la RÉGION GUADELOUPE

Le Plan Régional de Développement des Formations : PRDF

Les élus de la Région Guadeloupe ont adopté le plan régional de développement de la formation professionnelle (PRDF). Annoncé dès l'arrivée de la nouvelle mandature, ce plan régional trace les grandes lignes des actions à mener dans les domaines de la formation et de l'orientation. Il a été rédigé après les assises régionales de la formation professionnelle, qui se sont tenues dans l'ensemble de l'archipel en septembre 2006.

Elaboré avec les institutions de la formation et les acteurs de la vie sociale, économique et culturelle, le **PRDF se donne 5 priorités** : élever le niveau des qualifications et encourager l'acquisition des compétences ; bâtir des dispositifs de formation élaborés au niveau des territoires ; professionnaliser l'accompagnement des publics durant leur parcours de formation et d'insertion ; rendre l'outil de formation plus performant et innovant ; fédérer enfin l'ensemble des partenaires et assurer la complémentarité des programmations et des financements.

Le PRDF, un schéma stratégique qui se décline au travers de plusieurs programmes et outils :

- Le programme régional de formation professionnelle
- Le programme régional d'apprentissage
- Le programme régional des formations sanitaires et sociales
- Le programme régional de formations continues supérieures
- Le programme de formation continue supérieure
- La validation des acquis de l'expérience
- Les aides individuelles à la formation
- Le chèque qualification
- Les aides exceptionnelles
- Les aides à la mobilité
- L'école régionale de la deuxième chance
- La Cité des Métiers

CHIFFRES CLEFS SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- **300 centres de formation** ayant une activité réelle sur tout le territoire
- **135 actions** et **2 010 places de stages** annuellement dans le programme de formation professionnelle de la Région 2008-2011
- **7 CFA, 51 actions** et **1 570 places** dans le programme de formation professionnelle par apprentissage
- **326 stagiaires** dans le programme de formation professionnelle dans le secteur social
- **359 stagiaires** dans le programme de formation professionnelle dans le secteur sanitaire
- Un budget annuel de **52 millions d'euros** consacré par la Région à la formation professionnelle.



La Région construit la Guadeloupe de demain

Former **aujourd'hui**
les professionnels de **demain**

Evaluer
Conseiller Orienter
Qualifier



**CENTRE REGIONAL de
FORMATION PROFESSIONNELLE
G U A D E L O U P E**

PETIT-BOURG | SAINT-CLAUDE | BASSE-TERRE